

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 18 MARS 2013**

**Délibération n° D-2013-61**

**Biodiversité – Eau - Inventaire communal des Zones Humides -  
Constitution d'une liste d'acteurs**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu  
Sommaire :  
le 25/03/2013

**Président :**

**MADAME GENEVIÈVE GAILLARD**

**Présents :**

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

**Secrétaire de séance :** Christophe POIRIER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

**Excusés :**

Madame Anne LABBE.

**Direction de Projet Agenda 21**

**Biodiversité – Eau - Inventaire communal des  
Zones Humides - Constitution d'une liste d'acteurs**

Madame Nicolle GRAVAT, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Considérant l'objectif 6 de la Stratégie Nationale de la Biodiversité : préserver et restaurer les écosystèmes et leur fonctionnement,

Considérant les objectifs

2.1 : Contribuer à un aménagement durable du territoire,

2.2 : Favoriser la biodiversité,

2.5 : Progresser dans la prévention des impacts dans la gestion des milieux et des ressources, de l'orientation 2 de l'Agenda 21 « Cultiver le cadre de vie »,

Considérant que le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire-Bretagne, et par voie de conséquence le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Sèvre Niortaise Marais Poitevin (SAGE SNMP) imposent aux communes constituant leurs bassins versants, dont Niort fait partie, de réaliser un inventaire communal des zones humides afin de renforcer la protection de ces milieux,

Considérant la délibération adoptée au Conseil municipal du 21 décembre 2012, la Ville de Niort programme la réalisation d'un inventaire des zones humides du territoire communal, dans le cadre de la révision du PLU.

Dans le cadre de cet inventaire, la Ville de Niort doit mettre en place un groupe d'acteurs locaux de 15 personnes maximum chargé d'accompagner la démarche dudit inventaire.

La composition de ce groupe est fixée par le protocole défini et validé par la Commission Locale de l'Eau du SAGE SNMP le 1<sup>er</sup> juin 2010, conformément à la mesure 4G du SAGE :

- un ou plusieurs élus dont le Maire et son représentant,
- un élu de Syndicat de rivière,
- plusieurs exploitants agricoles locaux,
- un représentant :
  - d'une association de chasse,
  - d'une association de pêche,
  - d'une association de protection de la nature,
  - de la propriété foncière.

Il est à noter que peuvent être conviés à ce groupe de travail tous les acteurs locaux ou instances extérieures ayant un rôle, une connaissance ou un intérêt lié aux zones humides et au cours d'eau, à titre d'exemple :

- un représentant de la CLE ou de la cellule animation de la CLE
- un représentant de l'ONEMA

- Pour la Ville de Niort, il est proposé que le groupe d'acteurs locaux soit composé des membres suivants :

- Monsieur Frank MICHEL, 15<sup>ème</sup> Adjoint,
- Madame Nicolle GRAVAT, 10<sup>ème</sup> Adjointe,
- Madame Virginie LEONARD, Conseillère municipale,
- Monsieur Jean-Louis MOREAU, Agriculteur,
- Monsieur Dominique GRUGET, Agriculteur,
- GAEC Du Petit Chauveux, Agriculteurs,
- Monsieur Florent SIMMONET, Agriculteur,
- Monsieur Nicolas FAURE, Agriculteur,
- Monsieur CACLIN, représentant du SYRLA
- Monsieur BERTHONNEAU, représentant de la fédération de chasse 79
- Monsieur VINCENDEAU) représentant de la fédération de chasse 79
- Monsieur GRIGNON, représentant de la fédération de pêche 79
- Monsieur MAUFRAS, représentant de DSNE.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la constitution du groupe d'acteurs locaux référent pour le projet d'inventaire des zones humides.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort,  
**Geneviève GAILLARD**  
L'Adjointe déléguée

Signé

Nicolle GRAVAT